

L'INVENTAIRE ET LA MISE EN VALEUR DU FONDS D'ESTAMPES DE LA BSG

ARTICLE DE JOCELYN BOUQUILLARD POUR LES *NOUVELLES DE L'ESTAMPE* (MARS 2012)

Héritière d'une longue tradition, la Bibliothèque Sainte-Geneviève conserve un fonds d'estampes d'une très grande richesse ; à un ensemble d'environ 50 000 pièces isolées rassemblées dans des boîtes ou recueils factices s'ajoutent un nombre important de gravures publiées sous la forme de recueils imprimés et celles, très nombreuses, illustrant des ouvrages.

Les portraits, l'iconographie chrétienne, la mythologie gréco-romaine, les costumes, l'archéologie, l'architecture et la topographie comptent parmi les points forts de cette collection. Constitué initialement par les bibliothécaires de l'abbaye, le fonds s'enrichit aussi grâce aux mécènes et donateurs ; ainsi, en 1676, par le legs exceptionnel de Nicolas Accart, et, en 1874, par la donation considérable de l'archéologue Louis-Jean Guénebault ; de 1828 à 1928, la collection s'accroît encore par l'apport d'estampes issues du dépôt légal, que la Bibliothèque nationale attribue à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

S'il est connu des initiés, ce fonds d'estampes mérite un public plus large, ce qui implique d'en renforcer le signalement pour en accroître la communication. La réalisation d'un inventaire sommaire du fonds et sa mise en ligne en 2011 sur le site de la BSG d'une part, le signalement plus détaillé de certaines estampes cataloguées dans le SUDOC, avec l'image associée, et la constitution d'une base numérique d'estampes sur *E-corpus* d'autre part, participent de cette politique de valorisation des collections graphiques de la bibliothèque voulue par son directeur.

I. L'INVENTAIRE SOMMAIRE DU FONDS D'ESTAMPES

L'inventaire sommaire informatisé du fonds d'estampes de la Bibliothèque Sainte-Geneviève a été chargé sur le site Internet de l'établissement en 2011. Il fournit un signalement global, par boîtes, recueils ou volumes, du fonds d'estampes de la bibliothèque. Il offre une double séquence, avec un classement thématique et par graveurs, et deux modes de recherche : on peut dérouler l'arborescence proposée par le sommaire depuis l'intitulé d'une subdivision jusqu'à la cote du document, ou bien utiliser la fonction d'interrogation libre.

Cet inventaire sommaire résulte du développement et de la refonte complète d'un bref document dactylographié datant de 1990 et limité à une recension thématique. Une section par graveurs a été ajoutée et la section thématique a été entièrement réorganisée et développée. Des fichiers existants, ou créés récemment, ont été rassemblés, mis en forme, corrigés et transférés en langage informatique balisé XML, suivant une organisation hiérarchisée et normalisée. La partie thématique comprend dix sections : 1. *Antiquité gréco-romaine*, 2. *Bible*, 3. *Hagiographie*, 4. *Histoire*, 5. *Portraits*, 6. *Topographie et architecture*, 7. *Arts, ornements et arts décoratifs*, 8. *Arts du livre et imagerie*, 9. *Costumes, mœurs et coutumes*, 10. *Zoologie et botanique*. Les graveurs, classés par siècles, en six sections, et alphabétiquement, ont été identifiés et présentés conformément aux notices d'autorité.

Comme son nom l'indique, l'inventaire sommaire du fonds d'estampes ne donne pas de signalement détaillé ; il mentionne des cotes correspondant à un sujet ou à un graveur, sans

préciser le titre ou la nature des documents. Cependant la cote permet en principe de savoir s'il s'agit d'un recueil factice ou d'un livre imprimé : ainsi, les cotes EST et COLL GUEN correspondent à des estampes isolées, regroupées dans des boîtes ou des albums par sujets ou par graveurs, tandis que les recueils d'estampes, factices ou imprimés, sont essentiellement conservés sous les cotes W et ZZ ; toutes les autres cotes renvoient à des ouvrages imprimés illustrés de gravures. Pour ces derniers, et dans certains cas pour les estampes isolées, on peut avoir accès à la notice informatisée du document en effectuant une recherche par cote dans le catalogue informatisé de la BSG.

Quelques précisions sur la composition du fonds d'estampes et la typologie des cotes donneront aux lecteurs et aux internautes une idée des types de documents qu'ils peuvent s'attendre à trouver en consultant cet inventaire.

- Les **estampes isolées**, rassemblées par sujets ou par graveurs dans des boîtes ou des recueils factices, forment deux grands ensembles : la cote « EST », comprenant 238 boîtes, soit environ 30 000 pièces, et la cote « COLL GUEN » (144 boîtes), correspondant à la collection de l'archéologue Louis-Jean Guénébault, qui donna en 1874 un ensemble considérable de 20 000 pièces, concernant essentiellement l'iconographie religieuse, l'hagiographie, la topographie et l'architecture médiévale.

- Les **recueils imprimés d'estampes**, les livres de gravures, les cartes et plans, les reproductions anciennes d'oeuvres d'art et fac-similés d'enluminures, ainsi que quelques recueils factices anciens d'estampes sont conservés essentiellement sous la cote W et partiellement sous la cote ZZ. La cote W comprend environ 1 700 volumes et comporte une section ancienne (W INV RES) et une section moderne (W SUP RES) ; cette dernière vient d'être réorganisée pour former une « Réserve moderne », constituée uniquement de documents graphiques et iconographiques originaux des XIX^e, XX^e et XXI^e siècles : estampes, photographies, livres d'artistes. A cette fin, une sélection de 560 titres (correspondant à des ouvrages d'histoire de l'art illustrés avec des moyens photomécaniques) a été extraite de cette cote en 2010 et transférée au Fonds général de la BSG.

- Les **livres illustrés** se trouvent sous les différentes cotes, mais certaines séries comportent une plus forte concentration d'estampes : ainsi on dénombre, sous les cotes ZZ INV RES et ZZ SUP RES, consacrées aux ouvrages anciens d'archéologie et d'histoire de l'art, environ 2 500 volumes du XVII^e s. au début du XX^e s. pour la plupart illustrés de gravures. De nombreuses estampes illustrent les ouvrages religieux (Bibles, récits hagiographiques), littéraires ou scientifiques (planches de zoologie, anatomie, botanique, minéralogie, mécanique...). Par ailleurs les sujets des gravures sur bois imprimées dans les incunables ont été recensés dans un fichier comprenant environ 1500 fiches manuscrites.

Les auteurs des gravures des ouvrages imprimés ont été recensés dans l'inventaire sommaire essentiellement pour la période allant du XV^e au XVIII^e siècle ; la séquence classée par graveurs en fournit les cotes, et l'interrogation du catalogue informatisé de la BSG permettra d'accéder aux notices correspondantes. La section des graveurs de l'inventaire sommaire ne prend en compte les recueils factices que dans certains cas, en particulier pour les estampes du XVI^e siècle, celles de la collection Accart et celles du XIX^e conservées sous la cote EST (suite à un recensement réalisé en 2009). La recherche des auteurs des gravures des ouvrages publiés à partir du XIX^e siècle doit être effectuée dans le catalogue informatisé de la BSG.

Cet inventaire sommaire est toujours amené à être développé, précisé et complété dans les années à venir, au fur et à mesure des dépouillements. Ainsi, les lieux contenus dans les séries topographiques de la collection Guénébault sont en cours de recension : cela concerne les provinces de France (37 boîtes classées dans l'ordre alphabétique des localités), Paris (10 boîtes), et les pays étrangers (16 boîtes). De même les noms des personnes représentées dans la très riche série des portraits vont être insérés dans cet inventaire sommaire. Enfin, dans certains cas, on peut faire apparaître l'image numérisée des estampes mentionnées.

II. CATALOGAGE D'ESTAMPES À L'UNITÉ

Parallèlement à ce signalement global des collections d'estampes, une politique de catalogage à l'unité a été entreprise. En voici les grandes lignes.

- Inventaires dactylographiés

Deux inventaires dactylographiés, résultant de travaux universitaires, donnent un signalement détaillé de certaines collections d'estampes isolées conservées dans des recueils factices :

- Ainsi 476 estampes du XVI^e siècle ont été cataloguées par Jean Viel en 1983 : *Les estampes du XVI^e siècle d'un fonds de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (armoire 18)*, 2 vol.

- Une collection comprenant environ 3200 estampes des XVI^e et XVII^e siècles, rassemblées dans 24 recueils par l'amateur d'art Nicolas Accart, qui les légua en 1676 à la bibliothèque de l'abbaye, a été inventoriée par Véronique Meyer en 1988 : *Inventaire de la collection d'estampes de Nicolas Accart, léguée à la Bibliothèque Sainte-Geneviève en 1676*, 3 vol. Ces recueils ne font l'objet d'aucune notice informatisée dans le catalogue de la BSG, mais les auteurs des estampes de cette collection ont été reportés dans la section des graveurs de l'inventaire sommaire.

- Catalogage informatisé d'estampes en Unimarc

Si pour chaque ouvrage illustré et chaque recueil d'estampes imprimé, publié avec titre et adresse, il existe une notice informatisée dans le catalogue de la BSG, ce dernier ne recense qu'une minorité d'estampes isolées. Depuis quelques années, un catalogage informatisé à l'unité de certaines estampes, avec l'image numérisée associée, a été entreprise en Unimarc, suivant la norme Z 44-077 (catalogage de l'image fixe), et les notices qui en résultent figurent dans le SUDOC et le catalogue de la BSG. L'importance du fonds ne permettant pas de procéder à un catalogage exhaustif, il a fallu procéder à des choix : font ainsi l'objet d'un signalement détaillé les estampes encadrées dans les bureaux de la Réserve de la bibliothèque, les pièces reconditionnées, les acquisitions récentes, les estampes d'Israël Silvestre, les vues extérieures et intérieures de l'abbaye et de la bibliothèque Sainte-Geneviève, et tout ce qui est lié à l'iconographie de l'établissement.

Enfin, un projet à long terme, consistant à inventorier et numériser les très riches collections de portraits gravés de la BSG pour en constituer une base en ligne, vient d'être amorcé à l'automne 2011. La Réserve de la BSG conserve un fonds exceptionnel d'environ 14 000 portraits (répartis dans 83 boîtes sous la cote EST et environ 60 volumes sous la cote W) : chaque portrait devrait faire l'objet d'une notice dans le SUDOC, avec l'image associée. La notice donne le titre, la technique et les dimensions de l'estampe, l'auteur de la gravure et, le cas échéant, l'auteur de la composition et l'éditeur. Elle précise dans les champs matières l'identification des personnes représentées (forme normalisée, avec dates de naissance et de

mort, en reprenant, le cas échéant, la notice d'autorité existant dans la base locale ou dérivée de la base d'appui).

- Constitution de bases d'estampes numérisées de la BSG

Afin d'obtenir un résultat intermédiaire, rapidement exploitable par les internautes, on projette de numériser l'ensemble des portraits et d'insérer dans l'inventaire sommaire des estampes le nom de la personne représentée et l'identifiant de l'image numérisée. Cela constituerait une première base numérique des portraits de la BSG : les internautes pourraient ainsi visualiser la reproduction de ces estampes sans attendre l'achèvement de la rédaction des notices complètes.

Par ailleurs, une sélection de notices d'estampes créées dans le SUDOC, avec liens vers les images, a été convertie d'Unimarc en EAD pour alimenter une base d'estampes numérisées de la BSG chargée sur *E-corpus* (www.bsg.e-corpus.org). Cette base numérique présente un double avantage par rapport au SUDOC : on peut zoomer de façon plus importante sur l'image associée et les notices sont indexées sur des moteurs de recherche comme Google. Ces chargements vers *E-corpus* constituent la première étape de la configuration d'une base numérique iconographique générale de la bibliothèque Sainte-Geneviève, qui comprendrait plusieurs sous-bases (estampes, enluminures, objets...).

La politique d'inventaire et de numérisation mise en œuvre vise à valoriser un fonds d'estampes, dont l'originalité et la richesse tiennent essentiellement à son histoire, intimement liée à celle de l'abbaye dont la bibliothèque est l'héritière. La situation s'est fort heureusement bien améliorée depuis les années 1840, où Hippolyte Taunay (1793-1864), chargé du classement et de la conservation des estampes de la bibliothèque, déplorait leur méconnaissance dans une lettre à B. de Lancy, administrateur de la BSG de 1832 à 1856 :

« Ce dépôt renferme, vous le savez, de nombreuses et importantes richesses, mais c'est un véritable cahos [sic] ; faute de soins bien entendus et d'une surveillance immédiate et continuelle, ces richesses sont toutefois à peu près inutiles pour le public studieux qui les ignore, et en quelque sorte à la merci d'un petit nombre d'amateurs cupides et adroits qui en connaissent seuls l'existence et dont le vandalisme a fait bien des lacunes irrémédiables dans ce département. » (BSG, ms 4126-6, fol. 25)

A l'ère du numérique il importe que ces richesses iconographiques soient à la portée de tous, ce que devrait permettre l'inventaire informatisé du fonds et sa diffusion sur Internet.